

Je n'ai pas le
regret que les
dépenses aient
été si grandes
pour le service
de la République
et pour la
prospérité de
la France.

J'irai reprendre bientôt
les tableaux que je vous
ai envoyés le mois dernier
après, Monsieur mes
salutations distinguées

Antony
Senefle 21 Juin 1784

1^{er} J. J. J. J.
1904

Je vous prie
de vous faire connaître
que les bureaux de l'Institut
des Chemins de fer
de l'Alsace, au Palais
de l'Industrie, de la Halle
au blé, ont reçu de votre
Lettre du 26. C. C. C.
C. C. C. devant être confondu
avec un C. C. C. & un
par deux C. C. C. C. C.
en C. C. C. C. C. C. C. C.
à C. C. C. C. C. C. C. C.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le

1^{er} juillet 1904

N^o 4998/58.

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente

Monsieur,

Vous avons l'honneur de
vous faire connaître que les bureaux
d'expédition des chemins de fer à Bruxelles
refusent d'accepter les tableaux qui
font l'objet de votre lettre du 26 courant,
ceux-ci devant être enfermés dans une
caisse et non dans une boîte en carton

Veuillez agréer en conséquence
et après l'assurance de notre considération
distinguée,

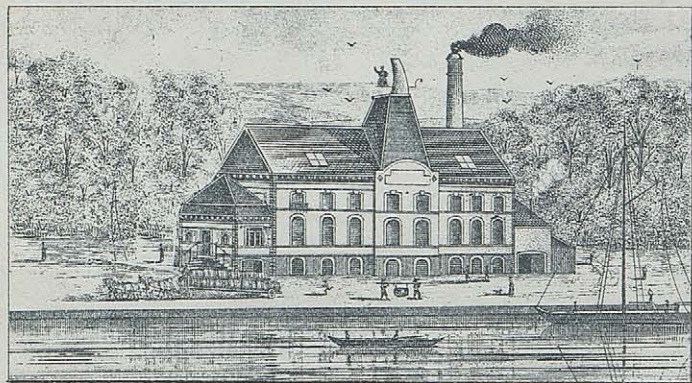
POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire
M. Van Meir

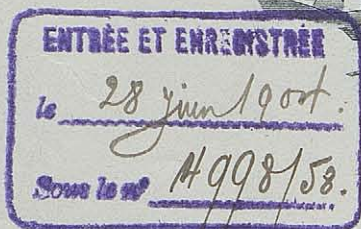
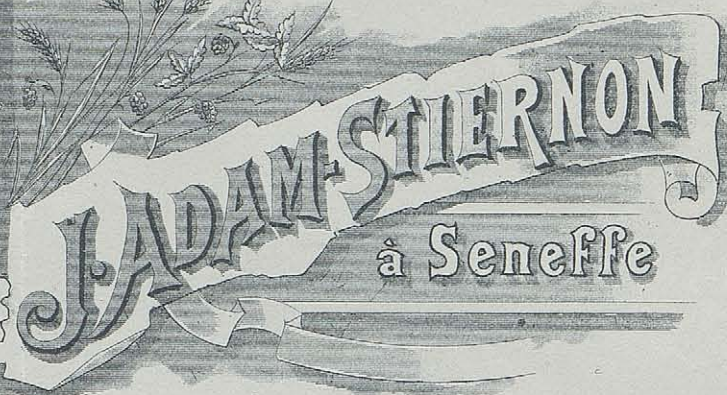
Je prie Monsieur le Secrétaire de vouloir
bien remettre mes tableaux aux porteurs de
les présenter à M. Van Meir
Seneffe, le 1^{er} juillet 1904.

Monsieur J. Adam Stamon
Staeff

Brasserie à Vapeur



FARINES À CYLINDRES
Grains, Maïs, Avoines, etc.



Seneffe, le 26 Juin 1904.

Monsieur

Veuillez avoir l'obligeance de me
renvoyer par chemin de fer dans ma boîte les
trois petits tableaux que vous avez bien voulu examiner.
Agréez, Monsieur, avec mes remerciements mes
salutations distinguées

O. Warr

Expédié le 1^{er} juillet 1904
Le chemin de fer refuse.
Doit être emballé dans
une caisse.

26/4/1904

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N° 4990/58

A M^r Adam - Sténon
Steffe

18

Objet:

Annexe

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favo-
rable à l'acquisition, pour les collections
de l'Etat, d'un *tableau* *en* *peinture* *sur* *bois* *du* *XV^e siècle*
que vous *présentez* *l'objet* *de* *nos* *collections*
qui se trouve en votre possession

Cet *ouvrage* que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, *pouvant*
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N° 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, M^r *Sténon*,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Expedié le
par
un
par

Imp. par l'Imprimerie de l'Etat, Bruxelles.

Modèle III.